



Commission Emploi & Compétences

Plan Local d'Anticipation des Compétences et des Emplois (PLACE) 2025 pour ES (ex SMC) & PLACE pour le site Région Parisienne :

Lors de la commission, les élus ont apprécié la réactivité de la direction pour répondre aux différentes questions posées mais ont cependant déploré que :

- Les données concernant ES soient centrées sur Ollioules au détriment de données ES de Bagneux. Ceci ne permet pas à la **CFE CGC** d'en faire une analyse qualitative;
- Les données pour le site région parisienne sont encore présentées de manière globale par grandes spécialités au niveau du Groupe et non pas au niveau de l'établissement avec la distinction entre Paris et Bagneux. Pour la **CFE CGC**, compte tenu du fait que SEP représente 1/4 des effectifs de la région parisienne, il aurait été intéressant d'obtenir des chiffres sur cette spécialité;
- Certaines planches fournies aux élus n'étaient pas mises à jour notamment sur la partie Enjeux & orientations formation.

Les élus CFE-CGC se sont abstenus lors de la consultation du PLACE Région Parisienne.

Commission Extra Santé Sécurité Conditions de travail

Le 11 août dernier **un onduleur a pris feu** dans les locaux de Bagneux ce qui a généré une fumée toxique. En application du principe de précaution, les collaborateurs présents sur site ont été mis en télétravail jusqu'au 17 août inclus. Il s'en est suivi un contrôle de la qualité de l'air. Les fumées ont entraîné des dépôts de suies dans les locaux du RdC. Des mesures de nettoyage des surfaces ont été prises afin d'utiliser le couloir de l'aile B au RdC. A date, les locaux DES, du CSE et des syndicats demeurent inaccessibles en raison de travaux à venir d'assainissement des conduits d'aération de cette zone. Ces bureaux ont été temporairement transférés au 1er étage.



La CFE-CGC félicite les équipes impliquées dans la gestion de l'incident. Elle déplore cependant que les salariés de Finlay demeurent dans l'ignorance de cet évènement. Les 2 sites de Bagneux et Finlay ne sont qu'un seul et unique établissement !

Voyages CSE 2026

Les voyages 2026 proposés par la commission des activités sociales et culturelles du CSE ont été présentés aux élus ainsi que le budget qui ont été votés à l'unanimité des élus présents. **La période d'inscription démarrera le 15/09/2025.**



Fermeture estivale 2026

La Direction locale a proposé de fermer le site du 27 juillet au 7 août 2026. Suite au bilan du **sondage CFE CGC** sur la question (70 % d'opposition à la mesure), la Direction a décidé d'ajourner ce point. **Les élus seront consultés au prochain CSE.**

RTT 2026

La Direction propose que les RTT dits employeurs (ou jours de repos pour les cadres au forfait) soient les dates suivantes : **2 janvier, 15 mai, 13 juillet, 28, 29, 30 et 31 décembre 2026.**

L'accord d'entreprise prévoit que l'ensemble des personnels dispose de 4 jours à sa main or la proposition de la Direction ne permettant pas le respect de cette garantie pour tous. **Cette consultation est reportée au prochain CSE en octobre.**

Réconcilions performance et bien-être au travail

CFE-CGC Naval Group Région Parisienne, notre ADN, vous défendre

Appelez nous au **06 74 00 02 22**

Venez nous rencontrer à Bagneux **B046**, à Finlay **R066**

Ecrivez nous 

Retrouvez nous sur

Intraneon, **internet**, **LinKedIn** et **youtube**

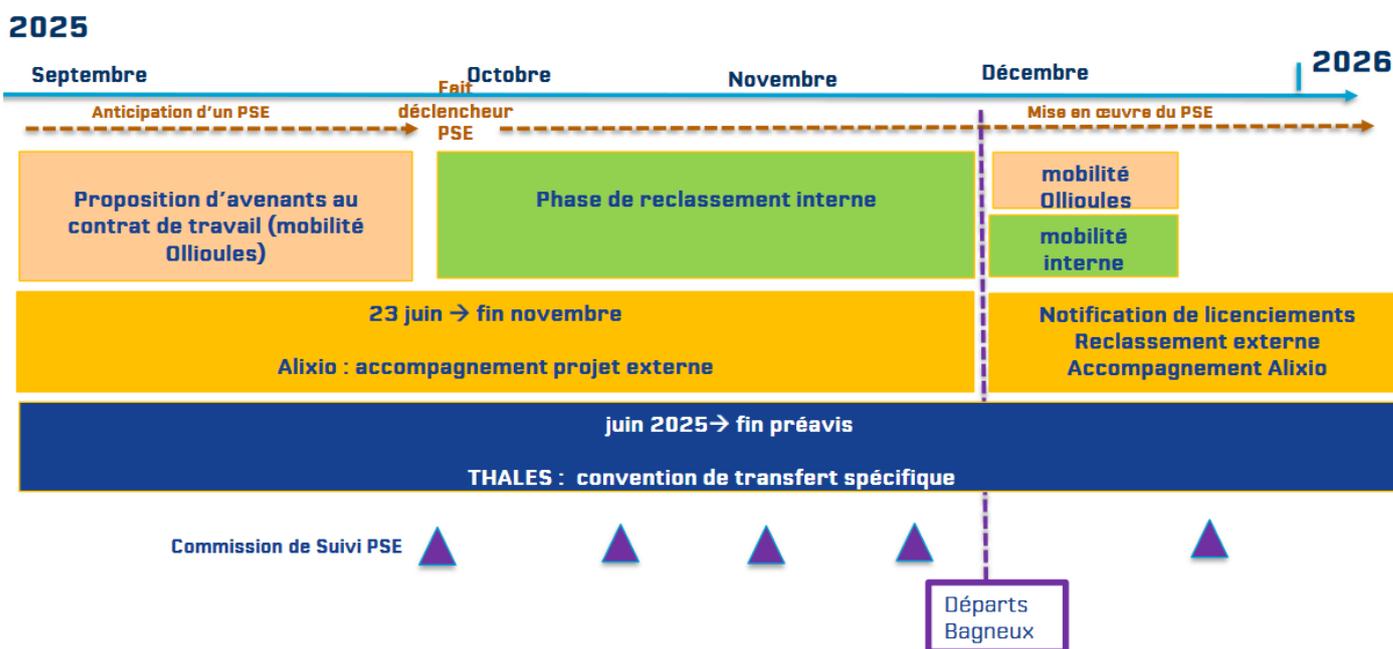
J'adhère



Commission Var Ouest

Les salariés de Bagneux entrant dans le périmètre du PSE ont reçu début septembre, la proposition d'avenant à leur contrat de travail pour une mobilité sur Ollioules. Plus de 9 réponses négatives ayant d'ores et déjà été exprimées, le PSE est déclenché. Au 31 août, 64 personnes étaient potentiellement impactées par le PSE sur 154 salariés encore en activité sur le site.

Vous trouverez ci-dessous le calendrier officiel qui sera mise en œuvre :



Par ailleurs, 67 salariés de Bagneux sont attendus sur le site de Finlay parmi lesquels les salariés des programmes BS & SM ainsi qu'une vingtaine de salariés à moins de 36 mois de l'âge légal de la retraite. Pour mémoire ces derniers auront la possibilité de partir dans le cadre d'une rupture conventionnelle collective en 2026.

Quelques collaborateurs resteront à Bagneux afin d'assurer la fermeture et la remise en état du site jusqu'en mars 2026.

Les élus CFE CGC notent que l'adhésion au projet de transfert de l'activité SMC vers Ollioules est d'environ 15 % des effectifs alors concernés, à savoir le même chiffre que la CFE CGC avait donné dès l'été 2022 suite à l'annonce de la fermeture du site de Bagneux.

N'oubliez pas de répondre au courrier envoyé par la Direction, une non-réponse vaut acceptation de la mobilité vers Ollioules. Les élus CFE CGC restent à votre écoute.



Madame la Présidente,

Compliqué, très compliqué de souhaiter aux salariés une bonne rentrée cette année. En effet, comment souhaiter une bonne rentrée quand on sait que pour certains collègues de Bagneux, dans une poignée de mois c'est la fin. La fin d'un métier passion, la fin d'une histoire de cœur avec une entreprise multiséculaire, la fin du sentiment de servir tout un pays, d'en défendre son territoire et ses intérêts à travers le monde, la fin d'une fierté affirmée et bien ancrée.

La **CFE-CGC** a tout fait pour empêcher la fermeture de Bagneux. En vain. La **CFE-CGC** a alors négocié des accords afin de limiter la casse. **Les représentants CFE-CGC** en assureront l'effectivité et continueront à accompagner les salariés jusqu'au terme de leur activité au sein du site de Bagneux et guideront ceux qui seront transférés sur un autre site.

Concernant l'incendie du 11 août intervenu sur le site de Bagneux, la **CFE-CGC** félicite les équipes impliquées dans la gestion de l'incident. Elle déplore cependant que les salariés de Finlay demeurent dans l'ignorance de cet événement. Les 2 sites de Bagneux et Finlay ne sont qu'un seul et unique établissement !

Concernant la fermeture estivale, point abordé ce jour en CSE, la **CFE-CGC Région Parisienne** réaffirme son opposition à cette mesure qui pénalise grand nombre de salariés comme l'atteste le sondage que la **CFE-CGC** a lancé et dont la restitution est en cours de finalisation et vous sera communiqué sous peu.

La **CFE-CGC** rappelle que cette fermeture n'a d'autant pas de sens que nombre de collaborateurs sont appelés à travailler durant cette période sur un grand nombre de sites. A raison du versement de 25 MG* par jour et salarié, on attend encore la démonstration de l'économie de cette mesure ...

Malgré ce climat morose auquel on peut ajouter les récentes décisions de la Norvège et du Canada d'écarter Naval Group, les membres de la **CFE-CGC Région Parisienne** vous souhaitent, à toutes et tous, courage et bonne rentrée.

Merci de votre attention

*Minimum Garanti au 1^{er} janvier 2025 = 4,22€



Réconcilions performance et bien-être au travail

Vos élu(e)s et représentant(e)s syndicaux

Appelez nous au **06 74 00 02 22**

Venez nous rencontrer à Bagneux **B046**, à Finlay **R066**

Ecrivez nous

Retrouvez nous sur

Intraneo, **internet**, **LinKedIn** et **youtube**

J'adhère



Avis Motivé des Elus CFE-CGC
sur la consultation du PLACE (*) de la Région Parisienne
au CSE du 09 septembre 2025

Les documents pour l'information/consultation du PLACE de la région Parisienne et l'information sur le PLACE ES ont été déposés dans la BDES et envoyés aux membres de la CCED (*) début juin.

Une préparation entre membres de la commission CFE-CGC et CFDT avec envoi des questions à la Direction a été organisée 8 jours avant la CCED du 03/07/2025.

Lors de la commission, les membres ont apprécié la réactivité de la direction pour répondre aux différentes questions posées par les membres mais ont cependant déploré les faits suivants :

- Les données centrées sur Ollioules dans le PLACE ES au détriment de données locales Région Parisienne ne permettant pas une analyse qualitative des informations fournies ;
- Des données centrées sur les directions à Paris dans le PLACE de la région Parisienne au détriment de données détaillées par site (Bagneux et Paris) et en particulier sur la partie SEP qui représente un quart des effectifs de la région parisienne;
- L'absence de mise à jour de certaines planches (partie Enjeux & orientations formation)

Au regard des éléments ci-dessus, **les élus CFE-CGC s'abstiennent sur le PLACE de la Région Parisienne mis en consultation ce jour.**

(*) PLACE : Plan d'Anticipation des Compétences et des Emplois

(*) BDES : Base de Données Economiques et Sociales

(*) CCED : Commission des Compétences Emploi Diversité

(*) GPEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Compétences et des parcours professionnels